



## **Réunion de Conseil d'Administration Du 30 Mars 2019**

### **Compte Rendu**

Présents : Viviane BONDET  
Jean Pierre GODEY  
François JARDILLIER  
Christian MASSON  
Francette MASSON  
Lucien POIROT

Excusés : Georges COURTAY  
Jean RIBY

#### **1 – Conseil d'Administration :**

Viviane BONDET a transmis son acte de candidature au Conseil d'Administration après la tenue de l'Assemblée Générale. Afin qu'elle puisse intégrer notre CA le Président propose de la coopter jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Voix contre : 0  
Abstention : 0  
Accord à l'unanimité

#### **2 – Adhésions :**

A ce jour :

- 64 adhérents
- 12 n'ayant pas renouvelés leur adhésion
- 9 départs de St Vaast
- 4 nouveaux adhérents

#### **3 – Banque**

Suite à l'Assemblée Générale, le compte bancaire de l'Association a été transféré au Crédit Mutuel. Gestion du Compte entièrement gratuite.

#### **4 – Liste d'attente**

Au 8 Mars 2019

- Catégorie 1 – moins de 5m – 6 demandes
  - Catégorie 2 – moins de 6m – 55 demandes
  - Catégorie 3 – moins de 7m – 9 demandes
  - Catégorie 4 – moins de 8m – 1 demande
  - Catégorie 5 – moins de 9m – pas de demande
  - Catégorie 6 – moins de 10m – 2 demandes
  - Catégorie 7 – moins de 11m – 4 demandes
  - Catégorie 8 – moins de 12m – 1 demande
  - Catégorie 9 – moins de 13m -1 demande
  - Catégorie 10 – moins de 15m – 1 demande
- Soit 80 demandes en cours

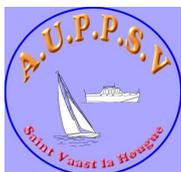
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





### **5 – Réunion AUPPSV/SPL**

Une réunion a eu lieu le 8 Mars 2019 avec le Directeur de la SPL  
Voir le compte rendu en pièce jointe

### **6 – Barneville Carteret**

Le Département poursuit son souhait de réaliser l'extension du Port de Barneville Carteret  
Enquête publique à compter du 9 Avril jusqu'au 16 Mai. Documents consultables sur le site :  
<https://www.registredemat.fr/enquete-port-barneville>

### **7 – Comptoir Culturel et Touristique**

Dernières nouvelles :

- Réunion technique le 15 Mars à St Lo en présence du Président de l'Ecole de voile, du Chef de base et de M. AUGER
- Convocation du Jury le 2 avril 2019 à Saint LO.
- Pour rappel, l'ordre du jour de cette réunion portera sur l'examen des projets des candidats sélectionnés et sur le choix du lauréat du concours.
- Aucune information sur les projets

### **8 – Dragage**

Selon le planning transmis par la capitainerie en début Février, la réalisation du dragage a pris du retard  
Nous sommes en semaine 11, la suceuse aurait dû se trouver en travée 9. Elle est seulement en travée 5  
Inquiétude pour l'organisation de la manifestation des Défis des Ports de Pêche qui doit utiliser le plan d'eau autour du ponton L. 13 Grand Surprise y sont attendus

### **9 – Conseil Portuaire**

Lors de la réunion AUPPSV/SPL du 8 Mars, Olivier Lemaigen, directeur de la Spl, nous a remis un projet de compte rendu du Conseil Portuaire du 23 Novembre 2018 pour y apporter nos corrections. C'est la première fois que nous sommes ainsi sollicités.

Le document avec nos annotations lui a été transmis le 16 Mars

### **10 – Action Préfet**

Suite à l'Assemblée Générale, sur les actions à mener, le Président a entamé les premières démarches

- Contacts avec 3 avocats issus du monde nautique. L'un deux n'a pas donné suite. Les deux autres, après entretien téléphonique sur notre situation, ont convenu de la nécessité d'une consultation. Le montant de cette consultation s'élèverait entre 700 et 1000€.
- Lors d'une réunion des Unan du Grand Ouest, le cas de St Vaast a été évoqué. Il en est ressorti qu'une première action était d'informer le Préfet de notre situation financière et des manquements répétés au Code des Transports.
- Compte tenu de nos finances il n'est pas envisagé de poursuivre avec les avocats
- Les membres de CA ont validé la première action préconisée par l'Unan et le projet de lettre qui leur a été présenté sera donc finalisé et transmis au Préfet

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

